

Les effets potentiels du projet d'exploitation  
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka  
sur les eaux de surface et les eaux  
souterraines ainsi que sur leurs utilisations

Oka

6211-08-003

Roche Itée, Groupe-conseil

3075, ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 300  
Sainte-Foy, Québec, Canada G1W 4Y4  
tél. : 418.654.9600  
télé. : 418.654.9699  
www.roche.ca

**ROCHE**

Membre de Shaw Group

Le 20 avril 2004

Madame Dorothée Benoit  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
Direction régionale des Laurentides  
140, rue St-Eustache, 3<sup>e</sup> étage  
Saint-Eustache (Québec)  
J7R 2K9

DIRECTION REGIONALE  
DES LAURENTIDES

20 AVR. 2004

DIRECTION REGIONALE  
DES LAURENTIDES

**Objet : Débit de pompage à l'entrée du décanteur lamellaire**  
**Projet minier Niocan inc.**  
N/Réf. : 20611-000

Madame,

Suite à l'ajout d'un décanteur lamellaire en amont des bassins d'eau d'exhaure, il a fallu revoir la stratégie de pompage des eaux d'exhaure.

Il était prévu initialement de mettre au niveau - 155 m, des pompes d'une capacité telle qu'une de celles-ci serait en fonction environ 40 minutes par heure, soit environ 66 % du temps et l'autre pompe serait continuellement à l'arrêt. Le taux de pompage en opération aurait donc été de 2,6 m<sup>3</sup>/min.

Comme la capacité nominale de conception du décanteur lamellaire est de 1,9 m<sup>3</sup>/min, le système de pompage au niveau - 155 m sera revu pour mettre en place des pompes qui auront chacune une capacité maximale de l'ordre de 1,9 m<sup>3</sup>/min. Pour le débit attendu de 2500 m<sup>3</sup>/d, une des pompes devra ainsi être en opération environ 90 % du temps et l'autre pompe sera à l'arrêt. Ainsi le débit d'entrée au décanteur lamellaire ne dépassera pas la capacité nominale de conception du décanteur lamellaire.

Tel que souligné dans la lettre du 15 avril dernier de M. Yves Thomassin, la capacité de traitement du décanteur lamellaire pourra atteindre 2,27 m<sup>3</sup>/min si un polymère est utilisé ce qui est prévu pour ce projet sans affecter le taux d'enlèvement prévu de 90 % des solides.

L'approche préconisée est donc très sécuritaire d'autant plus que l'on retrouve en aval du décanteur lamellaire deux bassins d'eaux d'exhaure qui possèdent un temps de rétention de plus de 48 heures.

Veillez accepter, Madame, mes salutations les plus distinguées.



André Vachon, biol., M.Sc.  
Vice-président principal adjoint  
Énergie et environnement

AV/lid

C.c. : M. Richard Faucher, Président - Niocan inc.